

Nom et prénom du secrétaire :

Adresse postale (rue et n°) :

L- Village :

Téléphone :

E-mail :

Nom et prénom du trésorier :

Adresse postale (rue et n°) :

L- Village :

Téléphone :

E-mail :

Informations sur la situation financière de l'association

Excédent (actif - passif au 1.1.2023) :

Recette de l'exercice 2023 :

Dépenses de l'exercice 2023 :

Excédent (actif - passif au 1.1.2024):

Les associations joindront obligatoirement à la demande du subside une copie du rapport de caisse de l'année 2023, approuvé par l'assemblée générale et certifié exact par les président et trésorier.

Informations sur la composition de l'association (au 31.12.2023)

Nombre total des membres actifs : Nombre total des membres inactifs :

a) Nombre total des membres actifs <18 ans :

Un montant de 15 euros (voir §2.4 du règlement du 17 octobre 2019 relatif aux subsides à allouer aux associations locales de la commune de Steinfort) est ajouté au subside de base pour chaque membre actif mineur de l'association, reconnu officiellement et certifié par l'organisme d'affiliation national ou à défaut par une déclaration sur l'honneur signée par le président et le secrétaire, à condition que ce membre soit âgé de moins de 18 ans au 31/12/2023.

b) Nombre total des membres actifs majeurs:

Un montant de 10 euros (voir §2.3 du règlement du 17 octobre 2019 relatif aux subsides à allouer aux associations locales de la commune de Steinfort) est ajouté au subside de base pour chaque membre actif de l'association, reconnu officiellement et certifié par l'organisme d'affiliation national ou à défaut par une déclaration sur l'honneur signée par le président et le secrétaire. Un membre actif est un membre qui participe et aide activement dans l'association et ne peut pas être assimilé à un membre uniquement donateur. Les personnes qui sont seulement inscrites à des cours proposés par une association ne sont pas considérées comme membres actifs de celle-ci.

Le présent formulaire est à renvoyer **jusqu'au 01.11.2024** à:

Administration communale de Steinfort
B.P. 42 - L-8401 STEINFORT

N'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au n° de tél.: **39 93 13-213** ou par mail à **accueil@steinfort.lu**

Les soussignés reconnaissent que le refus de fournir les renseignements demandés et/ou des informations fausses donne lieu à un refus du subside demandé pour l'exercice de référence 2023.

Certifié exact et sincère.

Lieu et date:

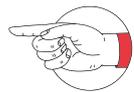
Le président

Le secrétaire

Le trésorier



Formular auf DE



Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre « demande pour l'octroi d'un subside ordinaire pour une association ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort et pour le cas d'un virement la banque qui traite le virement (nom, prénom, adresse, numéro de votre compte). Elles sont enregistrées dans notre système informatique ainsi que dans le programme de comptabilité communale. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et le cas échéant, pendant une durée minimale de deux ans et maximale de trois ans à compter de la date d'entrée de votre demande ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder. Les données comptables sont conservées pendant 10 ans à partir de l'exécution d'un éventuel virement bancaire.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: info@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre « demande pour l'octroi d'un subside ordinaire pour une association ».